

J'indiquerai dans la troisième partie comment l'économie doit disposer ses fonds, pour augmenter son fourage par des herbes étrangères ou par celles du pays, de façon qu'il y ait une proportion convenable entre ses prés & ses champs, & que chaque espèce d'herbe soit établie en lieu & de manière à lui porter le plus grand profit.

Je sçais que je ne produirai rien, ou du moins bien peu de nouveau à mes juges; mais ils verront que j'ai appliqué ce qu'ils savent déjà à notre pays; car nous avons été obligés jusqu'à présent d'apprendre à peu près des autres Nations tout ce qui regarde l'établissement des prés artificiels, cet art n'étant pas encore aussi connu parmi nous qu'il auroit dû l'être. Je m'estimerois heureux si je pouvois appuyer toutes les règles que je proposerai dans cet essai sur des expériences faites dans notre Patrie; mais comme elles sont encore en petit nombre, je crois & je sçai que l'idée de mes juges est qu'on mérite leurs suffrages, en cherchant à approprier ce que les expériences des Nations étrangères nous apprennent, à notre climat & au sol de la Patrie: c'est aussi ce que je ne perdrai jamais de vûe dans cet Essai.

Lorsqu'un Oeconome accoutumé à réfléchir voit que ses prés sont de peu de rapport, ou que les espèces d'herbes ordinaires, abandonnées aux soins de la nature, ne sont ni assez nourries ni assez hautes, ou que par d'autres circonstances il manque réellement de fourage; il cherche à remédier à ce défaut, ou en faisant venir des pays étrangers certaines espèces de graines d'herbages que ses terres ne produisent pas d'elles-mêmes, mais qui croissent vigoureu-
sement